

Morts au travail : les familles des victimes se mobilisent à Paris

Jules Thomas

5-7 minutes

- [Économie](#)
- [Conditions de travail](#)

Un jeune collectif a organisé un rassemblement, samedi, devant le ministère du travail, pour rendre hommage aux morts au travail et exiger une meilleure prise en compte du sujet.

Article réservé aux abonnés

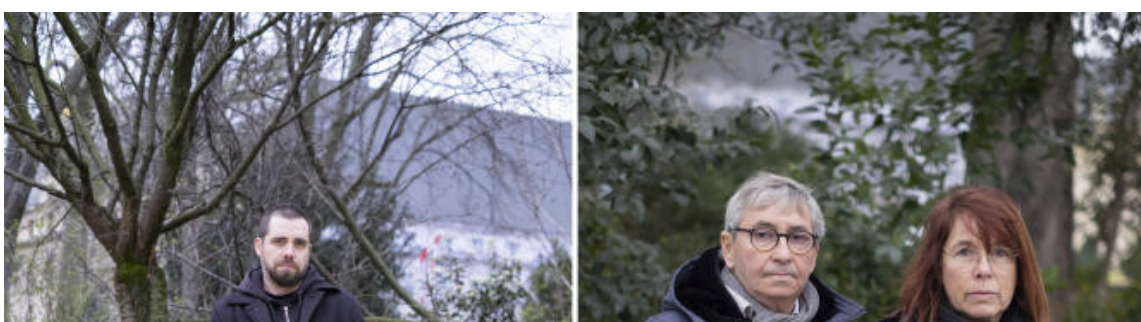




Romain, Ludovic, Alban, Mohamed, Franck... Et, entre chaque prénom, de 100 à 200 personnes scandant à l'unisson « *mort au travail* ». Devant le square d'Ajaccio (Paris 7^e), des proches endeuillés, pour certains très émus, brandissent des pancartes avec des visages, presque exclusivement d'hommes, souvent jeunes. Œuvrant pour la plupart dans le bâtiment ou l'agriculture, ils ont tous en commun d'avoir perdu la vie sur leur lieu de travail ces derniers mois ou années.

Samedi 4 mars, le jeune [Collectif familles : stop à la mort au travail](#) a souhaité mettre en lumière le drame des accidents du travail mortels, qui ont encore touché 645 salariés du privé en 2021 (pour les fonctionnaires, indépendants et autres statuts, les données sont lacunaires).

Créé il y a quelques mois sous l'impulsion de Caroline Dilly, mère de Benjamin, un couvreur de 23 ans mort à la suite d'une chute le 28 février 2022, à Chinon, et Fabienne Bérard, mère de Flavien, qui a perdu la vie le 5 mars 2022, à 27 ans, sur un chantier de forage pétrolier en Seine-et-Marne, ce collectif permet aux familles de se soutenir dans l'épreuve, et de s'entraider dans les longues suites administratives et judiciaires qui les attendent.



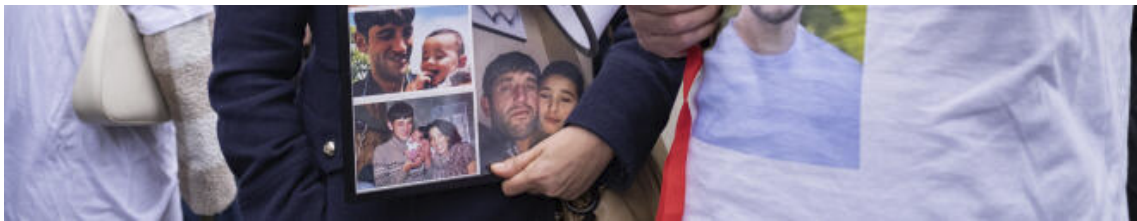


« Dénoncer la négligence »

« On se sentait si seuls. On ne connaissait rien, on s'est rendu compte que c'est un phénomène d'ampleur. Depuis, on se soutient en allant aux procès des uns et des autres, précise M^{me} Bérard. Concernant [la manifestation d']aujourd'hui, on s'est dit qu'il fallait mettre des visages sur des chiffres, et dénoncer la négligence sur la manière dont sont traités nos jeunes. »

Après des minutes de silence et d'applaudissements, le collectif a énoncé un certain nombre de doléances, avant d'être reçu au ministère du travail situé juste en face : en premier lieu, plus de transparence sur les chiffres de la mort au travail, et un meilleur accompagnement des familles de victimes.





La plupart du temps, les proches disent avoir attendu des mois avant d'obtenir des éléments d'explication sur les circonstances de l'accident, du fait des lenteurs des enquêtes et procès. Près de trois ans après la mort de leur fils Jérémy Wasson, élève ingénieur de 21 ans, tombé d'un toit dès le troisième jour de son stage d'observation, ses parents, qui ne font pas partie du collectif mais pourraient le rejoindre, ne savent toujours pas « *ce qu'il faisait sur ce toit* ». « *L'entreprise a été [mise en examen pour] "homicide involontaire" il y a un an, mais va faire appel* », précise Valérie, sa mère :

« On est effarés de l'impunité de cet employeur et de la lenteur de la justice. On ira au bout, mais on en a pour dix ans. Et, pendant ce temps, l'entreprise continue à recevoir des dizaines de stagiaires de l'école de Jérémy, est-ce normal ? »

Isolement et douleur

Les familles racontent pêle-mêle l'isolement, la douleur de devoir parfois hériter de leurs propres enfants, la galère des frais d'obsèques, de succession, d'avocat, de protection juridique à gérer alors qu'elles sont en état de choc. Parmi les doléances du groupe, le paiement des frais d'obsèques par les employeurs et une cellule d'urgence systématique avec un soutien psychologique et juridique pour les proches.





L'amélioration du contrôle et de la prévention en entreprise est l'autre grande revendication de ce collectif, soutenu samedi par diverses branches de la CGT, des inspecteurs du travail et quelques élus. Fabienne Bérard cite le plan de prévention lancé par le gouvernement en mars 2022, « *plein de bonnes intentions mais pas appliqué par manque de moyens* ».

Plusieurs représentants syndicaux déplorent le « *détricotage* » de l'inspection du travail, qui ne compte plus que 1 700 agents de contrôle et la disparition des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en 2020.

Enfin, les familles s'accordent pour demander une aggravation des sanctions à l'encontre des employeurs reconnus coupables de faute inexcusable au tribunal social ou d'homicide involontaire au pénal. Lors de l'hommage aux victimes, Fabienne Bérard a parlé d'« *employicide* ».

Cette dernière se dit satisfaite des échanges au ministère : « *Nous serons associés à certains de leurs travaux et restons en contact.* » Le vendredi 28 avril, à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, un nouveau rassemblement aura lieu sous l'égide de syndicats, cette fois-ci, pour sensibiliser le grand public autour de ce fait social trop souvent relégué au rang de fait divers.



[Jules Thomas](#)

[Contribuer](#)

Lecture restreinte

Votre abonnement n'autorise pas la lecture de cet article

Pour plus d'informations, merci de contacter notre service commercial.